

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article156>



Albert Camus et la Constituante

- Constituantes dans le monde - France - Acteurs historiques -



Date de mise en ligne : mardi 27 octobre 2009

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits
réservés

Nous sommes heureux de vous présenter ces courts textes d'Albert Camus (1913-1960), extraits du journal clandestin **Combat**. Ils parlent, notamment, de ce que doit être une Constituante. Nous vous invitons à réagir ci-dessous.



COMBAT était le journal du *Mouvement de Libération Français*, fondé dès 1940 par Henri Fresnay et Bertie Albrech. Le MLF prendra le nom de **COMBAT** à la date de la première parution clandestine en décembre 1941. C'est Claude Bourdet qui en novembre 1943 propose à Albert Camus d'intégrer la rédaction du journal.

Camus va participer à quelques-uns des 58 numéros clandestins de **Combat**, il va écrire des articles, mettre en page, distribuer le journal, et courir les risques que partageaient tous les résistants. Dans le premier numéro de **Combat**, distribué au grand jour le 21 août 1944, Camus est l'auteur d'un article intitulé « *De la Résistance à la Révolution* », d'où sont extraits les passages suivants :

"CE QUE NOUS SAVONS

Nous ne croyons ni aux principes tout faits ni aux plans théoriques. C'est dans les jours qui viendront, par nos articles successifs comme par nos actes, que nous définirons le contenu de ce mot Révolution. Mais pour le moment il donne son sens à notre goût de l'énergie et de l'honneur, à notre décision d'en finir avec l'esprit de médiocrité et les puissances d'argent, avec un état social où la classe dirigeante a trahi tous ses devoirs et a manqué à la fois d'intelligence et de cœur. Nous voulons réaliser sans délai une vraie démocratie populaire et ouvrière. Dans cette alliance, la démocratie apportera les principes de la liberté et le peuple la foi et le courage sans lesquels la liberté n'est rien. Nous pensons que toute politique qui se sépare de la classe ouvrière est vaine. La France sera demain ce que sera sa classe ouvrière.

CE QUE NOUS VOULONS

Voilà pourquoi nous voulons obtenir immédiatement la mise en œuvre d'une Constitution où la liberté et la justice recouvrent toutes leurs garanties, les réformes de structure profondes sans lesquelles une politique de liberté est une duperie, la destruction impitoyable des trusts et des puissances d'argent, la définition d'une politique étrangère basée sur l'honneur et la fidélité à tous nos alliés sans exception. Dans l'état actuel des choses, cela s'appelle une Révolution. Il est probable qu'elle pourra se faire dans l'ordre et dans le calme. Mais, de toute façon, c'est à ce prix seulement que la France reprendra ce pur visage que nous avons aimé et défendu par-dessus tout.

Bien des choses dans ce monde bouleversé ne dépendent plus de nous. Mais notre honneur, notre justice, le bonheur des plus humbles d'entre nous, cela nous appartient en propre. Et c'est par la sauvegarde ou la création de ces valeurs, par la destruction sans faiblesse d'institutions et de clans qui se sont attachés à les nier, par l'esprit révolutionnaire issu de la résistance, que nous donnerons au monde et à nous-mêmes l'image et l'exemple d'une nation sauvée de ses pires erreurs, surgissant de cinq années d'humiliations et de sacrifices avec le jeune visage de la grandeur retrouvée."



En 1945, alors que la guerre se termine, la France vit une période de grande incertitude constitutionnelle. Contre l'avis du général de Gaulle, beaucoup d'hommes politiques de la 3ème République plaidaient pour le rétablissement de la Constitution de 1875.

Un référendum sera organisé le 21 octobre 1945 pour demander au corps électoral si l'Assemblée élue le même jour

à la proportionnelle devait être Assemblée constituante ou non ? Une seconde question portera sur la durée de vie de cette Assemblée et sur la limitation de ses fonctions. L'éditorial de Camus du 26 mai 1945 rappelle au gouvernement le devoir qui est le sien « d'agir dans le sens de la démocratie, c'est-à-dire de la liberté et de la justice ».

"En vérité, ce qui importe, ce ne sont point les discussions sur la légalité, condamnées à demeurer parfaitement stériles. On demande seulement au Gouvernement provisoire d'agir dans le sens de la démocratie, c'est-à-dire de la liberté et de la justice.

Les élections nationales sont impossibles avant le retour complet des prisonniers. Mais le gouvernement ne doit pas s'emparer de ce prétexte pour se constituer en forteresse, pour se pourvoir de forces policières ou d'agents secrets spéciaux. Maintenant que la guerre est finie, en Europe, il doit dire toutes ses intentions en matière intérieure ou étrangère, afin que la sanction électorale puisse être prise sans ambiguïté. Nous entendons qu'il doit s'attacher à travailler en pleine lumière.

Si l'on veut que l'élection de la Constituante ait un sens, il faut que les problèmes actuels soient débattus publiquement, il faut que la politique du gouvernement cesse de s'envelopper dans de vagues approximations. Les apaisements « à bascule » n'ont qu'un temps. On ne peut pas toujours tricher avec les nécessités de l'Histoire.

Les parlementaires d'hier et certains de nos gouvernants actuels nous font songer à ce cardinal de la Renaissance espagnole qui marchait au combat ferré à rebours pour faire croire, disait un de ses collègues, qu'il allait toujours de l'avant, alors qu'il ne cessait de reculer. "